



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 22 août 2017

– 3^e –

PRÉSENTS : Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
M. Ben Valkenburg, vice-président
Mme Diane Beudet
M. Kenneth George
Mmes Marie-José Mastromonaco
Mélanie Robinson

ABSENTS : Mme Julie Wagner
M. Jocelyn Pauzé

**Sont aussi
présents :**

M. Robert Gendron, directeur général
M^e Sylvie Gallant, secrétaire générale adjointe
MM. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des
personnes et des pratiques d'encadrement
Claude Daviau, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle

Sont invités :

MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unité,
unité 1
Louis Bienvenue, directeur au Bureau des directions d'unité,
unité 2
Mmes Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions d'unité,
unité 5
Maryse Tremblay, directrice des Services éducatifs
M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des personnes
et du développement des compétences
MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources
matérielles
René Morales, directeur du Service du développement et
de l'innovation professionnelle
Mme Lucie Perreault, directrice du Service des technologies de
l'information
M. David Genesse Bolduc, régisseur au Service de l'organisation
scolaire
M. Gérald Gauthier, directeur adjoint aux Services éducatifs

Mmes Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim du Service
des ressources financières
Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général

Déclaration de la présidente

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité exécutif en ce début d'année scolaire. Elle souligne la présence de Mme Maryse Tremblay, nouvellement nommée directrice des Services éducatifs et le retour de M. Claude Daviau, directeur général adjoint à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter les articles suivants :

DG-01-344 Direction générale – capacité d'accueil – demande d'ajout
d'espace au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur (MEES) – 2017-2018 (remplace le A-33-1086)

A-34-2836 Service du secrétariat général – désignation d'un adminis-
trateur à la Fondation de la CSDM – mise à jour

– ajouter les articles suivants sous la rubrique « Suivi au procès-verbal de la
séance ordinaire du 4 juillet 2017 » :

a) Rencontre avec la Ville de Montréal portant sur les transactions
immobilières

b) Rencontre avec les locataires de la CSDM le 5 juillet 2017

c) Lettre à transmettre au Conseil du trésor

d) Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO)

e) Plan de communication au regard des chantiers et des travaux dans les
écoles

– ajouter les articles suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :

a) Demandeurs d'asile

b) École La Voie

- c) Service du développement et de l'innovation professionnelle
 - d) École Rose-des-Vents et école Montcalm
 - e) Cours d'été
 - f) Trotibus
 - g) Consultation publique sur la légalisation du cannabis
- ajouter l'article suivant sous la rubrique « Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du règlement R2011-1 » :
- a) A-33-1082 Service des ressources matérielles – école Ahuntsic, annexe temporaire – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de la toiture
- retirer les articles suivants :
- A-32-182 Service des technologies de l'information – dépôt de la planification annuelle des ressources informationnelles 2017-2018 (PARI)
 - A-33-1081 Service des ressources matérielles – École des métiers des Faubourgs-de-Montréal – aménagement de salles de classe d'esthétique

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017
- 3- Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2017
- 4- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017
 - a) Rencontre avec la Ville de Montréal portant sur les transactions immobilières
 - b) Rencontre avec les locataires de la CSDM le 5 juillet 2017
 - c) Lettre à transmettre au Conseil du trésor
 - d) Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO)
 - e) Plan de communication au regard des chantiers et des travaux dans les écoles

- 5- Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2017
- 6- Affaires nouvelles :
 - a) Demandeurs d'asile
 - b) École La Voie
 - c) Service du développement et de l'innovation professionnelle
 - d) École Rose-des-Vents et école Montcalm
 - e) Cours d'été
 - f) Trottibus
 - g) Consultation publique sur la légalisation du cannabis
- 7- Dossiers récurrents :
 - a) Plan Réussir
 - b) Budget 2017-2018 et finances
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
 - c) Qualité de l'air
 - d) Capacité d'accueil
Tableau d'avancement des projets d'agrandissement
 - e) Immeubles excédentaires
Suivi de certains mandats ou projets au secteur de la gestion des immeubles
 - f) Offre alimentaire
 - g) Suivi des projets
Tableau de bord – projets institutionnels 2017-2018
- 8- Rubrique des commissaires-parents
- * 9- DG-01-344 Direction générale – capacité d'accueil – demande d'ajout
d'espace au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur (MEES) – 2017-2018
- 10- A-31-3265 Service des ressources financières – école Saint-Benoît –
agrandissement – appel d'offres 25-2452P – attribution de contrat
- 11- A-31-3266 Service des ressources financières – 6755, 36^e Avenue –
réfection de la toiture – appel d'offres 25-2453P – attribution
d'un contrat

- 12- A-31-3275 Service des ressources financières – services professionnels en génie mécanique et électricité (qualification) – appel d’offres 24-331P – ouverture de la liste pour une deuxième année
- 13- A-31-3280 Service des ressources financières – service de navettes et de transport scolaire – appel d’offres 27-543P – attribution d’un contrat
- 14- A-31-3282 Service des ressources financières – fourniture sur demande d’émetteurs-récepteurs portatifs – appel d’offres 28-152P – option de renouvellement
- 15- A-33-1083 Service des ressources matérielles – école Lucien-Pagé – réhabilitation des panneaux préfabriqués
- * 16- A-33-1085 Service des ressources matérielles – école Sainte-Odile – projet d’addenda à la Convention parc-école Saint-Odile
- 17- A-34-2836 Service du secrétariat général – désignation d’un administrateur à la Fondation de la CSDM – mise à jour
- 18- A-34-2805 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017
- 19- A-34-2806 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mai 2017
- 20- A-34-2810 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017
- 21- A-34-2811 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017
- 22- A-34-2817 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017
- 23- A-34-2818 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017
- 24- A-34-2819 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017
- 25- Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du règlement R2011-1 :
- a) A-33-1082 Service des ressources matérielles – école Ahuntsic, annexe temporaire – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de la toiture

- b) A-33-1084 Service des ressources matérielles – travaux de mise en conformité du système de ventilation de la cuisine de l'école Georges-Vanier

26- Information :

- * a) A-31-3267 Service des ressources financières – budget 2017-2018 de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- * b) A-31-3278 Service des ressources financières – accord économique et commercial global entre le Québec et l'Union européenne – impacts sur les appels d'offres
- * c) A-32-181 Service des technologies de l'information – dépôt du bilan de l'entretien des tableaux numériques interactifs (bilan d'utilisation des mesures ministérielles 50730 et 50750 en 2015-2016 et proposition pour l'utilisation de la mesure 50760 en 2016-2017, rapport A-32-174)
- d) A-33-1075 Service des ressources matérielles – bilan de la rentrée 2017
- e) A-34-2822 Service du secrétariat général – frais facturés aux parents – Guide des bonnes pratiques

27- Approbation du projet d'ordre du jour de la séance du Conseil des commissaires du 30 août 2017

28- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 4 juillet 2017

3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2017

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2017, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 11 juillet 2017.

4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017

- a) Rencontre avec la Ville de Montréal portant sur les transactions immobilières

Mme Lucie Painchaud informe les membres du comité exécutif des derniers développements avec la Ville de Montréal dans le dossier du terrain attenant à l'école Joseph-François-Perrault. Mme Painchaud ajoute qu'il n'y a pas de nouveau développement dans les négociations avec l'organisme Jeunesse au soleil.

Par ailleurs, en ce qui concerne la révision de l'entente-cadre, la Ville de Montréal a souhaité obtenir une ébauche d'un document contenant les éléments dont la Commission scolaire de Montréal (CSDM) souhaiterait discuter.

- b) Rencontre avec les locataires de la CSDM le 5 juillet 2017

Une rencontre a été organisée avec les locataires de la CSDM le 5 juillet 2017 afin de leur présenter le portrait de la situation de la capacité d'accueil des écoles de la CSDM et de leur expliquer les raisons qui motivent la CSDM à envisager la reprise de locaux dans ses immeubles excédentaires et, par conséquent, l'inscription de ces immeubles au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI).

Les locataires se sont dits satisfaits des informations obtenues. Ils se disent mieux outillés pour comprendre le lien avec le PTRDI.

- c) Lettre à transmettre au Conseil du trésor

Mme Lucie Painchaud rappelle que les membres du comité exécutif avaient demandé qu'une lettre soit préparée pour le Conseil du trésor visant à procéder aux appels d'offres en deux étapes et à intégrer les constructions d'école dans les travaux complexes. La lettre devait également permettre de faire valoir les investissements supplémentaires.

Mme Painchaud mentionne que la question est étudiée par les professionnels de son équipe. Elle ajoute que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) travaille présentement à revoir le processus d'appel d'offres. Le dossier est à suivre.

d) Programme d'enseignement des langues d'origine (PELO)

La présidente rappelle que le Programme d'enseignement des langues d'origine célèbre son 40^e anniversaire d'existence cette année. À cet égard, elle demande au Bureau des communications d'organiser un événement au courant de l'année pour souligner cet anniversaire. Elle souligne que la *Loi 101* a également 40 ans cette année.

Pour sa part, Mme Mélanie Robinson rappelle que les membres du comité de parents constatent que le processus en place pour l'offre de service du PELO gagnerait à être revu pour favoriser une plus grande participation des écoles. À cet effet, la présidente souhaite que la lettre présentant le PELO destinée aux écoles et aux parents soit revue. M. Robert Gendron mentionne que les directions d'établissement recevront un écrit des Services éducatifs à ce sujet.

Pour sa part, M. Claude Daviau mentionne qu'il faut réfléchir au développement de ce programme afin qu'il puisse répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui.

e) Plan de communication au regard des chantiers et des travaux dans les écoles

Le plan de communication sera déposé lors d'une prochaine séance du comité exécutif. Ce plan de communication a pour but d'informer les parents et le voisinage des écoles et immeubles excédentaires où des travaux sont prévus. À cet égard, Mme Marie-José Mastromonaco souhaite que des outils soient accessibles pour les directions d'établissement et que le plan de communication soit diffusé à la fois aux directions d'établissement, aux parents et aux commissaires. Elle souhaite que les rôles et responsabilités soient bien définis afin que le plan de communication soit appliqué uniformément par les personnes concernées.

5. Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2017

Aucun suivi n'est mentionné à ce point.

6. Affaires nouvelles

a) Demandeurs d'asile

M. Marc Prescott fait part des échanges avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). À ce jour, il y a six centres d'hébergement sur le territoire de la CSDM. Différentes rencontres sont prévues dans les prochains jours afin de cerner les besoins et de déployer l'ensemble des interventions d'ici la fin de la présente semaine.

M. Prescott rappelle qu'il est requis d'avoir une adresse fixe pour scolariser un élève. Par conséquent, pour le moment, le MEES propose d'organiser des activités à caractère pédagogique avec les enfants ainsi que de la francisation, et ce, afin de pouvoir les intégrer le plus rapidement possible lors de leur inscription dans une école.

b) École La Voie

La présidente annonce que les projets prévus au lot 7 ont été acceptés. Le projet d'agrandissement de l'école La Voie faisait partie de ce lot. Il s'agit d'une première acceptation pour une école secondaire.

c) Service du développement et de l'innovation professionnelle

M. René Morales annonce que le programme de mécanique de véhicule électrique a été autorisé par le MEES. Il sera possible d'offrir une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Il est rappelé qu'avant les vacances estivales, le MEES a autorisé le programme de mécanique de vélo.

d) École Rose-des-Vents et école Montcalm

La présidente mentionne que le tribunal du travail a décrété que l'Alliance des professeurs et des professeurs de Montréal (APPM) avait mal représenté les intérêts d'une partie de ses membres dans le dossier des classes à trois niveaux. C'est seulement la quatrième fois que ce tribunal prend en compte l'article 47.2 du *Code du travail du Québec* dans un dossier relevant du milieu de l'éducation. Par conséquent, il sera possible d'offrir des classes à trois niveaux à l'école Rose-des-Vents en 2017-2018.

En ce qui concerne l'école Montcalm, la CSDM maintient que l'école n'a pas une nouvelle approche pédagogique, mais poursuit une stratégie existante. Par conséquent, l'équipe-école entend poursuivre ses démarches afin remettre en place le projet, et ce, dans l'intérêt des élèves.

e) Cours d'été

Des discussions portent sur les courts délais pour l'inscription aux cours d'été. M. Robert Gendron mentionne que la CSDM fait preuve de souplesse pour accommoder les parents qui doivent inscrire leur enfant à un cours d'été.

Par ailleurs, en ce qui concerne la période de remise des bulletins au primaire, M. Jean Ouimet explique qu'elle est tributaire des normes et modalités, décidées par l'équipe-école, et des délais prévus dans la convention collective des enseignants.

f) Trotibus

M. Ben Valkenburg mentionne qu'à la suite de rencontres avec les milieux, il y a 24 demandes pour démarrer un trotibus.

g) Consultation publique sur la légalisation du cannabis

Les membres du comité exécutif s'entendent pour présenter un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur la légalisation du cannabis qui se tiendra à Montréal le 12 septembre 2017.

7. Dossiers récurrents :

a) Plan Réussir

M. Claude Daviau mentionne que M. Robert Gendron et lui-même ont rencontré le personnel des Services éducatifs le 21 août dernier afin d'échanger sur les dossiers en chantier et revenir sur les différents éléments du discours de la rentrée les concernant.

b) Budget 2017-2018 et finances
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

Les commissaires et les administrateurs de la CSDM suivent la situation financière de la CSDM de près.

Mme Lucie Painchaud mentionne qu'il y aura une présentation à l'automne portant sur la planification de la réserve de 2 M\$ afin de discuter des projets institutionnels à prioriser.

c) Qualité de l'air

M. Jean Ouimet mentionne que des rencontres ont eu lieu avec l'ensemble du personnel du centre administratif et de l'annexe avant le 7 juillet dernier afin de donner les informations sur la délocalisation.

Étant donné que les présidents des syndicats et des associations ont été impliqués dans le dossier de l'école Baril et qu'ils participent au comité de vigie sur la qualité de l'air, la présidente les a conviés à l'inauguration du nouveau bâtiment qui abritera l'école Baril.

d) Capacité d'accueil - Tableau d'avancement des projets d'agrandissement

M. David Genesse-Bolduc dresse le bilan des inscriptions dans les écoles primaires et à l'accueil. Il y a plus de 1 272 élèves inscrits à ce jour dans les écoles primaires par rapport à la déclaration de clientèle du printemps dernier. Le secteur de l'accueil est en forte augmentation, et ce, sans lien avec les demandeurs d'asile. Le personnel de l'accueil a traité 400 dossiers à ce jour.

- e) Immeubles excédentaires
Suivi de certains mandats ou projets au secteur de la gestion des immeubles

Mme Lucie Painchaud apporte des précisions au regard des informations figurant dans le tableau déposé.

- f) Offre alimentaire

À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.

- g) Suivi des projets
Tableau de bord – projets institutionnels 2017-2018

À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.

8. Rubrique des commissaires-parents

Mme Mélanie Robinson s’informe au sujet de la capacité d’accueil dans les écoles et des déplacements potentiels des élèves d’ici la rentrée scolaire. M. David Genesse-Bolduc mentionne que le Service de l’organisation scolaire travaille présentement à la validation des groupes.

*9. Direction générale – capacité d’accueil – demande d’ajout d’espace au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) – 2017-2018

Document déposé : Rapport DG-01-344 en date du 22 août 2017
de Mme Imane Mouhtij concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires, à sa séance du 30 août 2017, la proposition contenue dans le rapport déposé.

10. Service des ressources financières – école Saint-Benoît – agrandissement – appel d’offres 25-2452P – attribution de contrat

Document déposé : Rapport A-31-3265 en date du 17 août 2017
de M. Christian Ouellet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour l’agrandissement à l’école Saint-Benoît;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que le montage financier présenté au rapport démontre que les sources de financement combleront les dépenses prévues pour le projet de l'agrandissement de l'école;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM, conditionnellement à l'approbation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 5 325 000 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Candev Construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour l'agrandissement à l'école Saint-Benoît;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

11. Service des ressources financières – 6755, 36^e Avenue – réfection de la toiture – appel d'offres 25-2453P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3266 (version corrigée) en date du 18 août 2017 de Mme Sylvie Boyer concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la réfection de la toiture au 6755, 36^e Avenue;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement (R2011-1) concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que les dépenses budgétées pour ce projet seront payées à même le budget de fonctionnement de la CSDM 2017-2018, tel que présenté à la Programmation et au plan directeur d'investissement 2017-2022;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 372 880 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Couverture Montréal-Nord Ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection de la toiture au 6755, 36^e Avenue;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

12. Service des ressources financières – services professionnels en génie mécanique et électricité (qualification) – appel d'offres 24-331P – ouverture de la liste pour une deuxième année

Document déposé : Rapport A-31-3275 en date du 7 juillet 2017
de Mme Sylvie Boyer concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié afin de créer un répertoire de firmes d'ingénieurs en mécanique et électricité pour assister la Commission scolaire de Montréal (CSDM) dans le maintien, la réhabilitation et la restauration de ses bâtiments;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cet appel d'offres, un répertoire de firmes d'ingénieurs en mécanique et électricité a été créé, dans lequel douze firmes ont été inscrites pour la première année, ainsi que quatre autres firmes pour la première année de renouvellement;

CONSIDÉRANT l'obligation d'ouvrir annuellement le répertoire;

CONSIDÉRANT que l'estimation du présent appel d'offres en honoraires est de 3 500 000 \$, à répartir parmi les firmes qualifiées;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT que l'analyse des soumissions a été effectuée par un comité de sélection constitué de représentants du Service des ressources matérielles et d'un membre externe ingénieur, au regard des critères d'évaluation de la qualité prévus à l'appel d'offres et conformément à ce qui est prévu à l'article 23 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que quatre firmes ont remis une soumission admissible et conforme;

CONSIDÉRANT que deux firmes ont obtenu une note acceptable pour se qualifier au répertoire de la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'AJOUTER aux douze firmes inscrites pour la première année, ainsi qu'aux quatre autres firmes inscrites pour la première année de renouvellement, le nom des deux firmes ci-dessous au répertoire de firmes d'ingénieurs en mécanique et électricité pour assister la CSDM dans sa mission de maintenir, de réhabiliter et de restaurer ses bâtiments, et ce, jusqu'à la fin de la validité de la liste initiale :

- 6005438 Canada inc. (DWB consultants)
- Ponton Guillot inc.

13. Service des ressources financières – service de navettes et de transport scolaire – appel d'offres 27-543P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3280 en date du 15 août 2017
de M. Christian Ouellet et de Mme Nathalie Sauvé
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié pour retenir les services d'une entreprise de transport afin d'offrir un service de navettes par autobus scolaires aux élèves entre les écoles Saint-Gérard et Georges-Vanier;

CONSIDÉRANT que l'entente couvrira la période du 28 août 2017 à, au plus tard, le 23 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été déclarées admissibles et conformes;

CONSIDÉRANT qu'*Autobus Transco (1988) inc. (First Student Canada)* a présenté le prix le plus bas;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires sont disponibles au budget d'opération pour réaliser le contrat;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'ATTRIBUER un contrat pour la période du 28 août 2017, au plus tard, le 23 décembre 2017 au montant maximum de 131 364 \$ plus taxes à *Autobus Transco (1988) inc. (First Student Canada)* pour effectuer le transport scolaire des élèves entre les écoles Saint-Gérard et Georges-Vanier.

14. Service des ressources financières – fourniture sur demande d'émetteurs-récepteurs portatifs – appel d'offres 28-152P – option de renouvellement

Document déposé : Rapport A-31-3282 en date du 19 juillet 2017
de M. Jean-Robert Isandjola et de Mme Sophie Beauchamp
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, un contrat à commandes a été attribué à *Centre de téléphone mobile ltée* pour la fourniture sur demande d'émetteurs-récepteurs portatifs;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres prévoit la possibilité d'exercer une option de renouvellement d'une année, avec l'accord du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et de l'adjudicataire;

CONSIDÉRANT que les services du fournisseur *Centre de téléphone mobile ltée* sont jugés satisfaisants;

CONSIDÉRANT que *Centre de téléphone mobile ltée* accepte l'option de renouvellement pour une année supplémentaire, aux mêmes conditions;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'EXERCER l'option de renouvellement de l'entente concernant la fourniture sur demande d'émetteurs-récepteurs portatifs avec *Centre de téléphone mobile ltée* couvrant respectivement les périodes du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2018, pour un montant annuel de 157 677,71 \$ plus taxes, sans toutefois dépasser le montant maximal de 473 031,30 \$ prévu pour la durée totale du contrat.

15. Service des ressources matérielles – école Lucien-Pagé – réhabilitation des panneaux préfabriqués

Document déposé : Rapport A-33-1083 en date du 16 août 2017
de Mme Jasmine Dupont concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que, le 13 juin 2017, un panneau de béton s'est détaché de la façade de l'école Lucien-Pagé située au 8200 boulevard Saint-Laurent. Le panneau de 2 mètres x 4 mètres est situé près de l'entrée des gymnases (porte 4);

CONSIDÉRANT que l'ensemble des façades du bâtiment sont constituées du même système de panneaux que celui ayant fait défaut;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal (CSDM), le 13 juin 2017, avait mandaté les firmes *EXP* et *Riopel et associés architectes* (appel d'offres 15-330P) pour produire les plans de sécurisation et mettre en place des mesures d'urgence pour assurer la sécurité du public;

CONSIDÉRANT que selon les conditions du contrat, si l'entrepreneur *GFS Canada inc.* n'est pas en mesure de réaliser les travaux demandés et qu'il le signifie à la CSDM, ces travaux peuvent être proposés à l'entrepreneur suivant, selon les priorités établies à la suite du processus d'appel d'offres, *Construction Serbec inc.* dans ce cas;

CONSIDÉRANT que la CSDM, le 13 juin 2017, avait attribué à l'entrepreneur *Construction Serbec inc.* (appel d'offres 15-194P) un contrat à exécution sur demande pour mettre en place les mesures de sécurité et pour accompagner les professionnels dans l'expertise;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que la dépense est déjà budgétée dans le cadre de la mesure Maintien d'actifs 2017-2018, tel que présenté à l'annexe J du plan directeur 2017-2022 qui est en attente de l'approbation du MEES;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER une poursuite du mandat d'exécution, par l'entrepreneur homologué – dans le cadre de son contrat à exécution sur demande –, de travaux de réhabilitation panneaux préfabriqués de l'école Lucien-Pagé, travaux dont la valeur est estimée dans le présent rapport.

*16. Service des ressources matérielles – école Sainte-Odile – projet d’addenda à la Convention parc-école Saint-Odile

Document déposé : Rapport A-33-1085 en date du 16 août 2017
de Mme Manon Lanctôt concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue au rapport déposé.

17. Service du secrétariat général – désignation d’un administrateur à la Fondation de la CSDM – mise à jour

Document déposé : Rapport A-34-2836 en date du 22 août 2017
de Mme Guylaine Dubé concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu’afin de respecter la composition des membres du conseil d’administration prévue aux règlements généraux de la Fondation de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), il est recommandé de désigner M. Robert Gendron, directeur général de la CSDM, à titre d’administrateur de cette fondation en remplacement de M^e France Pedneault;

CONSIDÉRANT que cette désignation relève des pouvoirs du comité exécutif en vertu de l’article 13 du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM* (R2011-1);

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de DÉSIGNER M. Robert Gendron, directeur général de la CSDM, à titre d’administrateur de la Fondation de la CSDM.

18. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juin 2017

Document déposé : Rapport A-34-2805 en date du 10 juillet 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Ben Valkenburg pour le mois de juin 2017;

CONSIDÉRANT l’article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Ben Valkenburg pour le mois de juin 2017, telle qu’elle est présentée dans le rapport déposé.

19. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mai 2017

Document déposé : Rapport A-34-2806 en date du 10 juillet 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mai 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mai 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

20. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017

Document déposé : Rapport A-34-2810 en date du 11 juillet 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commissaires pour le mois de juillet 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois de juillet 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

21. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – août 2017

Document déposé : Rapport A-34-2811 en date du 14 août 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Diane Beudet pour le mois d'août 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Diane Beudet pour le mois d'août 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

22. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017

Document déposé : Rapport A-34-2817 en date du 10 juillet 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng pour le mois de juillet 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger-Heng pour le mois de juillet 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

23. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017

Document déposé : Rapport A-34-2818 en date du 10 juillet 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Violaine Cousineau pour le mois de juillet 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Violaine Cousineau pour le mois de juillet 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

24. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – juillet 2017

Document déposé : Rapport A-34-2819 en date du 10 juillet 2017 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Marie-José Mastromonaco pour le mois de juillet 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Marie-José Mastromonaco pour le mois de juillet 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

25. Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du règlement R2011-1 :

CONSIDÉRANT que, par le règlement R2011-1, le Conseil des commissaires a délégué au directeur général de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) certains de ses droits, pouvoirs et obligations;

CONSIDÉRANT l'article 11 du règlement R2011-1, qui prévoit que le directeur général peut « exercer en lieu et place du Conseil des commissaires ou du comité exécutif, lorsque les circonstances le requièrent, tout pouvoir et prendre toute décision dans l'intérêt de la CSDM [et de] faire rapport à l'instance qui avait le pouvoir de prendre la décision »;

CONSIDÉRANT l'absence d'une séance ordinaire du comité exécutif entre le 4 juillet et le 22 août 2017;

CONSIDÉRANT les rapports soumis au directeur général pour décisions;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECEVOIR les rapports de décisions suivantes prises par le directeur général, en application de l'article 11 du règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs au directeur général :
 - a) Service des ressources matérielles – école Ahuntsic, annexe temporaire – travaux supplémentaires dans le cadre de la réfection de la toiture

Document déposé : Rapport A-33-1082 en date du 16 août 2017
de M. Alexis Branchaud-Bégin
concernant le sujet en référence

1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *AFCOR construction inc.* la somme associée à l'ensemble des interventions supplémentaires nécessaires dans le cadre du projet de réfection de la toiture de l'école Ahuntsic, annexe temporaire, et ce, à l'intérieur des limites énoncées dans le présent rapport.

b) Service des ressources matérielles – travaux de mise en conformité du système de ventilation de la cuisine de l'école Georges-Vanier

Document déposé : Rapport A-33-1084 en date du 20 juillet 2017
de Mme Imane Mouhtij concernant le sujet en référence

1° d'AUTORISER l'exécution, par l'entrepreneur homologué – dans le cadre de son contrat à exécution sur demande –, de travaux de mise en conformité du système de ventilation de la cuisine de l'école Georges-Vanier dont la valeur est estimée dans le présent rapport.

26. Information :

- * a) A-31-3267 Service des ressources financières – budget 2017-2018 de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- * b) A-31-3278 Service des ressources financières – accord économique et commercial global entre le Québec et l'Union européenne – impacts sur les appels d'offres
- * c) A-32-181 Service des technologies de l'information – dépôt du bilan de l'entretien des tableaux numériques interactifs (bilan d'utilisation des mesures ministérielles 50730 et 50750 en 2015-2016 et proposition pour l'utilisation de la mesure 50760 en 2016-2017, rapport A-32-174)
- d) A-33-1075 Service des ressources matérielles – bilan de la rentrée 2017
- e) A-34-2822 Service du secrétariat général – frais facturés aux parents – Guide des bonnes pratiques

27. Approbation du projet d'ordre du jour de la séance du Conseil des commissaires du 30 août 2017

Document déposé : Projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 août 2017 du Conseil des commissaires

Après vérification,

il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER, tel qu'il a été modifié, le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 30 août 2017.

28. Période réservée aux membres du comité exécutif

- a) Frais facturés aux parents

En lien avec le rapport d'information A-34-2822 (Service du secrétariat général – frais facturés aux parents – guide des bonnes pratiques), M. Kenneth George souhaite qu'y soient intégrés les frais facturés aux parents par le service de garde. M. George souhaite que ce rapport soit bonifié et qu'il soit déposé au comité sur la stratégie pro-parents et au comité sur la qualité des services de garde.

Pour sa part, la présidente propose de diffuser l'information du Guide des bonnes pratiques par l'intermédiaire des directions d'unité.

M. Robert Gendron assure que l'information sera transmise aux directions d'établissement.

- b) Pannes électriques dans les écoles

Mme Marie-José Mastromonaco s'informe au sujet du fonctionnement des systèmes d'alarme et des lignes téléphoniques dans les écoles lors de pannes électriques. À cet égard, M. Bruno Marchand mentionne que les écoles sont équipées soit de batteries d'urgence ou d'une génératrice.

La séance est levée à 15 h 55.

Secrétariat général – 6 septembre 2017